

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4234>



Formation des enseignants : une proposition ministérielle inacceptable

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : lundi 22 octobre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU considèrent que les annonces de Vincent Peillon instaurant le concours en M1, si elles étaient confirmées, iraient à l'encontre d'une formation professionnelle et universitaire de qualité pour les enseignants.

Certes, les jeunes enseignants seraient rémunérés un an plus tôt, mais, pour ce qui concerne le second degré en tout cas, un tel dispositif ne permettrait pas de mettre en œuvre les principes retenus par le rapport de la concertation « Refondons l'école » et les déclarations de François Hollande le 11 octobre 2012.

En effet, il rendrait impossible la formation intégrée (disciplinaire et professionnelle à la fois), ainsi que la formation à et par la recherche. L'année de master 1 couplée avec la préparation au concours risque d'entraîner le report de tout élément de professionnalisation à après le concours, et le master 2 à mi-temps en responsabilité sur le terrain empêcherait toute formation par la recherche et toute préparation réelle à un véritable master.

Nous le constatons déjà avec l'aménagement dans l'urgence des maquettes de master 1 pour le concours exceptionnel de juin 2013 : la pré-professionnalisation et l'initiation à la recherche passent à la trappe !

Nous demandons donc, pour respecter la cohérence du master et assurer une formation à la fois professionnelle et disciplinaire, un concours en fin de master 2, avec des pré-recrutements en L3.

Pour répondre aux besoins des différentes filières et pour permettre différents parcours aux étudiants pour entrer dans le métier, nous demandons plusieurs voies pour arriver au concours.

Nous demandons du temps et des moyens pour construire des masters ambitieux sur deux années.

Nous demandons des garanties pour que les futures ESPE puissent, en lien avec l'ensemble des composantes de l'université, enclencher une véritable refondation de la formation des enseignants du second degré.